

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, ayant pour but : 1° d'autoriser la cession à la ville de Lille, en vue de l'agrandissement des abat-toirs, d'une partie des terrains de la fortification; 2° d'approuver la convention passée avec la ville de Lille réglant les conditions de ladite cession. (N° 253, session 1893.)

Nommée le 10 Juillet 1893.

MM.

- 1^{er} BUREAU : ALFRED GIRARD.
2^e — CHARLES MERLIN.
3^e — LE MONNIER.
4^e — BENOIST.
5^e — DULAC.
6^e — HAULON. *Grénot*
7^e — TRYSTRAM.
8^e — DURAND. *Jourdan*
9^e — DIANCOURT. *76*



1
Commission relative à la Cession à
la ville de Lille d'une partie de
terreins de fortification.

Séance du 11 juillet 1893

Présents : Messieurs : Merlin
Le Mounier, - Dulac, Haulon
et Durand; M. Diancourt excusé.
Monsieur Haulon est nommé
Président, M. Durand Secrétaire
M. Merlin rapporteur.

La Commission est unanime
pour approuver le projet.

Le Président Le Secrétaire



